



Projeteur/euse en enveloppe du bâtiment (DF)

Remplace: INFOformation & profession «Projeteur/euse en enveloppe du bâtiment (DF), en consultation» du 16.08.2023.

▷ Nouveau règlement d'examen professionnel supérieur approuvé par le SEFRI le 6 novembre 2023.

Description brève

Les projeteurs/euses en enveloppe du bâtiment sont des professionnels/les de la réalisation d'enveloppes du bâtiment complètes, ou de parties d'enveloppe du bâtiment, dans le cadre de nouvelles constructions et de transformations. Grâce à leurs connaissances interdisciplinaires, ils/elles sont particulièrement attentifs/ves aux interfaces avec les autres éléments du bâtiment. Les projeteurs/euses en enveloppe du bâtiment disposent de connaissances spécialisées préalables dans le secteur du bâtiment. Dans le cadre de l'examen professionnel supérieur de projeteurs/euses en enveloppe du bâtiment, ils/elles enrichissent leur savoir et leurs compétences par des connaissances techniques et pratiques dans d'autres domaines en vue d'acquérir une vision globale de l'enveloppe du bâtiment. Ce sont ainsi d'une part des spécialistes de leur domaine initial et, d'autre part, des généralistes de l'ensemble de l'enveloppe du bâtiment.

Organe responsable

L'organisation du monde du travail suivante constitue l'organe responsable:

- Association des projeteurs en enveloppe du bâtiment

Admission

Sont admis/es à l'examen final les candidats/es qui:

- a) possèdent un brevet fédéral dans le domaine de l'enveloppe du bâtiment, de la ferblanterie, de la plâtrerie ou de la construction en bois, et peuvent justifier d'au moins deux ans de pratique professionnelle;
- ou
- b) possèdent un brevet fédéral dans un domaine professionnel apparenté, et peuvent justifier d'au moins trois ans de pratique professionnelle dans le domaine de l'enveloppe du bâtiment;
- ou
- c) possèdent un diplôme fédéral d'une école supérieure dans un domaine professionnel apparenté, et peuvent justifier d'au moins trois ans de pratique professionnelle dans le domaine de l'enveloppe du bâtiment;
- ou
- d) possèdent un certificat fédéral de capacité de dessinateur/trice ou un CFC équivalent, et peuvent justifier d'au moins six ans de pratique professionnelle dans le domaine de l'enveloppe du bâtiment;
- ou
- e) possèdent une qualification équivalente.

Examen

L'examen final comprend les épreuves ci-après: 1) planification complète d'un projet d'enveloppe du bâtiment (travail de diplôme: écrit, élaboré au préalable; présentation et entretien professionnel), 2) conseil, détermination des besoins et des coûts (écrit), 3) planification et vérification des détails et interfaces (écrit), 4) communication avec les participants au projet (oral).

Titre

Les titulaires du diplôme sont autorisés/es à porter le titre protégé de:

- Projeur/euse en enveloppe du bâtiment avec diplôme fédéral
- Gebäudehüllenplaner/in mit eidgenössischem Diplom
- Progettista di involuceri edilizi con diploma federale

La traduction anglaise recommandée est:

- Building Envelope Planner, Advanced Federal Diploma of Higher Education

Pour en savoir plus

Association des projeteurs en enveloppe du bâtiment

www.gebaeudehuelle.swiss